

Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON
COMTÉ DE RICHMOND**

Lundi, le 11 janvier 2016 sous la présidence du maire, Monsieur Claude Sylvain, séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-François-Xavier-de-Brompton, tenue au lieu habituel. La réunion débute à 19h00. Messieurs les conseillers Adam Rousseau et Michel Frappier ont motivé leur absence.

Sont présents Madame la conseillère : Manon Jolin
Messieurs les conseillers : Gérard Messier
Yvon Larochelle
Yves Jolin

Ainsi que la directrice générale
et secrétaire-trésorière : Sylvie Champagne

Il y a 10 personnes présentes à cette séance.

*** Cette séance du conseil municipal est enregistrée pour les fins de rédaction du procès-verbal.

*** **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Claude Sylvain, souhaite la bienvenue à tous.

*** **RÉGULARITÉ CONVOCATION ET CONSTAT DE QUORUM**

La régularité de la convocation et le quorum du conseil ayant été constatés par le maire, la séance est déclarée par ce dernier régulièrement ouverte.

*** La réunion débute par un moment de réflexion, lequel texte est lu par la conseillère, Madame Manon Jolin.

PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

*** Réflexion

1.0 Ouverture de la session et mot de bienvenue du maire;

2.0 Régularité convocation et constat de quorum;

3.0 Adoption de l'ordre du jour;

4.0 Procès-verbaux :

4.1 Adoption des procès-verbaux du 07 décembre 2015;

Info 4.2 Suivi des procès-verbaux du 07 décembre 2015;

5.0 MRC :

Info 5.1 Suivi de la rencontre du 16 décembre 2015;

6.0 Correspondance:

6.1 Don à l'organisme communautaire Action Partage;

6.2 Demande de location à titre gratuit du CCFGL;

6.3 Adoption du bordereau de correspondance du 30 novembre 2015 au 06 janvier 2016;

7.0 Administration générale :

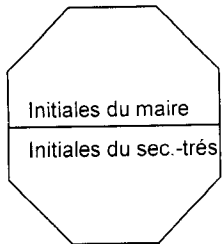
7.1 Assurances municipales et véhicules 2016;

Info 7.2 Activités de fonctionnement à des fins fiscales au 31 décembre 2015 (préliminaire);

8.0 Période de questions (15 minutes);

9.0 Sécurité publique:

9.1 Radiation de créances irrécouvrables – interventions incendie;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

- 9.2 Protocole d'entente avec la CSS – mesures d'urgence;
- 9.3 Entente de travail avec le directeur incendie;
- 9.4 Entente de travail avec le directeur adjoint incendie;
- 10.0 Travaux publics :
 - 10.1 Abat-poussière;
 - 10.2 Acceptation des frais – dispositifs de retenue latérale;
 - 10.3 Achat de pneus pour la rétrocaveuse;
- 11.0 Hygiène du milieu :
 - 11.1 Affectation au surplus accumulé – matières résiduelles;
- 12.0 Aménagement, urbanisme et développement :
 - 12.1 Contribution à des fins de parcs ou de terrains de jeux – développement Morin;
 - 12.2 Contribution à des fins de parcs ou de terrains de jeux – développement Immeubles D.I.G.L.;
 - 12.3 Avis de motion de l'adoption du règlement 2016-191 régissant les nuisances que constituent les armes sur le territoire de la municipalité;
- 13.0 Loisirs et culture:
 - 13.1 Contrat de travail de l'agent de développement en loisirs;
 - 13.2 Acceptation des frais - toiture du bâtiment de la patinoire;
 - 13.3 Avis de motion de l'adoption du règlement 2016-192 décrétant les coûts d'inscription du service d'animation estivale;
 - 13.4 Avis de motion de l'adoption du règlement 2016-193 décrétant les coûts reliés au service de garde du service d'animation estivale;
 - 13.5 Plaisirs d'hiver;
 - 13.6 Adoption de la politique familiale;
- 14.0 Comptes soumis pour approbation;
- 15.0 Affaires nouvelles ;
- 16.0 Période de questions (15 minutes);
- 17.0 Ajournement ou levée de la séance

001-01.2016 3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Laroche et adopté à l'unanimité des conseillers que la directrice générale soit exemptée de faire la lecture de l'ordre du jour compte tenu que chacun des membres du conseil a reçu copie du document ;

QUE les sujets suivants soient reportés :

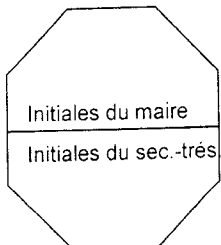
- 9.3 Entente de travail avec le directeur incendie;
- 9.4 Entente de travail avec le directeur adjoint incendie;
- 12.1 Contribution à des fins de parcs ou de terrains de jeux – développement Morin;
- 12.2 Contribution à des fins de parcs ou de terrains de jeux – développement Immeubles D.I.G.L.;
- 13.6 Adoption de la politique familiale;

ET QUE l'ordre du jour soit adopté avec le point «Affaires nouvelles» ouvert.

ADOPTION : 4 POUR

002-01.2016 4.1 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 07 DÉCEMBRE 2015

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a reçu copie des procès-verbaux du 07 décembre 2015 avant ce jour et déclare en avoir pris connaissance;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que les procès-verbaux du 07 décembre 2015 soient adoptés tels que déposés.

ADOPTION : 4 POUR

4.2 SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX DU 07 DÉCEMBRE 2015

La directrice générale ne résume aucun dossier en référence des procès-verbaux du 07 décembre 2015.

5.1 SUIVI DE LA RENCONTRE DU 16 DÉCEMBRE 2015 – MRC

Monsieur le maire, Claude Sylvain résume les dossiers suivants : Transport adapté Trans-Appel et CLD.

003-01.2016

6.1 DON À L'ORGANISME COMMUNAUTAIRE ACTION-PARTAGE

CONSIDÉRANT QUE l'organisme Action-Partage vient en aide aux gens démunis de notre municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE cet organisme n'organise pas d'activité spéciale de financement ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Laroche et adopté à l'unanimité des conseillers qu'une somme de 700,00\$ soit versée à l'organisme communautaire Action-Partage pour l'année 2016 ; laquelle dépense est prévue au budget 2016.

ADOPTION : 4 POUR

004-01.2016

6.2 DEMANDE DE LOCATION À TITRE GRATUIT DU CENTRE COMMUNAUTAIRE FRANCE-GAGNON-LAPRADE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la correspondance du 08 décembre 2015 de Madame Cathy Varnier au nom de l'organisme ValFamille demandant la gratuité du centre communautaire France-Gagnon-Laprade pour une réunion de la table élargie des partenaires ValFamille ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser la location à titre gratuit du centre communautaire France-Gagnon-Laprade pour cette activité du 26 janvier 2016 de 8h30 à 12h30 ;

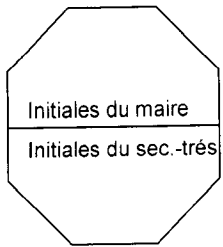
QUE la municipalité assume les frais pour l'entretien ménager ;

ET QUE copie de cette résolution soit transmise au gestionnaire du centre communautaire France-Gagnon-Laprade.

ADOPTION : 4 POUR

005-01.2016

6.3 ADOPTION DU BORDEREAU DE CORRESPONDANCE DU 30 NOVEMBRE 2015 AU 06 JANVIER 2016



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers de prendre acte du bordereau de correspondance du 30 novembre 2015 au 06 janvier 2016.

ADOPTION : 4 POUR-

006-01.2016 7.1 ASSURANCES MUNICIPALES ET VÉHICULES 2016

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des assurances municipales, bâtiments et automobiles pour l'année 2016, pour un montant total de 39 741,00\$ incluant les taxes à la compagnie Groupe Ultima Inc., en référence à la facture du 04 décembre 2015.

ADOPTION : 4 POUR

***** 7.2 ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES AU 31 DÉCEMBRE 2015 (PRÉLIMINAIRE)**

La directrice générale résume les résultats préliminaires au 31 décembre 2015. Les revenus sont de 2 404 285,14\$ comparativement à un budget de 2 538 439,00\$. Les dépenses sont de 2 053 777,59\$ sur un budget de 2 213 995,00\$. Les immobilisations sont de 232 470,85\$ versus un budget de 199 444,00\$ pour un excédent à date de 118 036,70\$.

***** 8.0 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question de la part des personnes présentes.

007-01.2016 9.1 RADIATION DE CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES – INTERVENTIONS INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE certaines créances, malgré toute la diligence apportée à leur perception, sont irrécouvrables suite à l'échange de discussion et correspondance entre les parties concernées ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil peut radier ces créances par voie de résolution ;

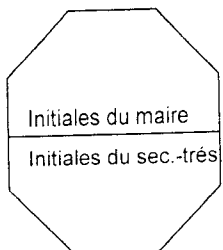
EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'approuver la radiation pour l'exercice financier 2015 de factures émises suite à deux interventions du service incendie, à savoir la facture 201415939 en date du 18 novembre 2014 pour un montant de 1 536,91\$ et la facture 201512228 en date du 16 février 2015 pour un montant de 1 196,08\$.

ADOPTION : 4 POUR

008-01.2016 9.2 ENTENTE MUTUELLE DE PRÊT DE LOCAUX EN CAS DE SINISTRE MAJEUR AVEC LA CSS

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a révisé son plan de sécurité civile et les ententes mutuelles en cas de sinistre majeur ;

CONSIDÉRANT QUE ce plan doit prévoir la disponibilité de locaux d'urgence ;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance du projet de protocole d'entente déposé par le service des ressources financières et matérielles de la Commission scolaire des Sommets en date du 06 octobre 2015;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Gérard Messier, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton accepte les termes de cette entente ;

ET autorise le maire, Monsieur Claude Sylvain et la directrice générale, Madame Sylvie Champagne, à signer ladite entente mutuelle de prêt de locaux en cas de sinistre majeur avec la Commission scolaire des Sommets.

ADOPTION : 4 POUR

9.3 ENTENTE DE TRAVAIL AVEC LE DIRECTEUR INCENDIE

Le sujet est reporté.

9.4 ENTENTE DE TRAVAIL AVEC LE DIRECTEUR ADJOINT INCENDIE

Le sujet est reporté.

009-01.2016 10.1 ABAT POUSSIÈRE

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Somavrac, par sa correspondance du 10 décembre 2015, propose le même tarif pour la 3^e année consécutive pour l'abat poussière à 0.277\$/litre, offre spéciale valide jusqu'au 29 janvier 2016 ;

CONSIDÉRANT QU'en 2014, le tarif du litre de la compagnie Somavrac était le plus bas ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de service du 10 décembre 2015 de la compagnie Somavrac pour l'épandage d'environ 32 000 litres de chlorure de calcium liquide au coût de 0,277\$ du litre, soit un montant de 8 864,00\$ excluant les taxes ;

ET QUE le chef d'équipe aux travaux publics soit autorisé à faire effectuer l'épandage du calcium liquide durant la 1^{ère} semaine du mois de juin 2016.

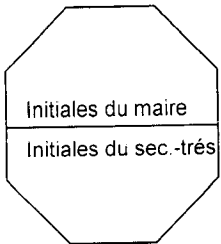
ADOPTION : 4 POUR

010-01.2016 10.2 ACCEPTATION DES FRAIS – DISPOSITIFS DE RETENUE LATÉRALE

CONSIDÉRANT les termes de la résolution 255-11.2015 ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance des 2 factures et 1 note de crédit reçues en lien avec les travaux de remplacement d'une partie des dispositifs de retenue latérale effectués sur le chemin de la Rivière sud ;

CONSIDÉRANT QUE la facture 5860 au montant de 47 542,16\$ respecte les termes de la résolution 255-11.2015 ;



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

CONSIDÉRANT QUE la facture 5861 au montant de 9 129,02\$ et la note de crédit 5867 au montant de 6 875,51\$ font référence à l'installation et fourniture de 40 glissières de sécurité supplémentaires ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yves Jolin, appuyé par Madame la conseillère Manon Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de la facture 5860 au montant de 47 542,16\$ incluant les taxes, la facture 5861 au montant de 9 129,02\$ incluant les taxes et la note de crédit 5867 au montant de 6 875,51\$ incluant les taxes pour un montant total de 49 795,67\$ incluant les taxes ;

ET QUE cette dépense totale soit assumée par la réserve des carrières sablières.

ADOPTION : 4 POUR

011-01.2016 10.3 ACHAT DE PNEUS POUR LA RÉTROCAVEUSE

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton a reçu 1 soumission pour l'achat de pneus pour la rétrocaveuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Laroche, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission du 11 janvier 2016 de la compagnie « Les Pneus Robert Bernard (St-Élie) ltée » au montant de 6 894,10\$ incluant les taxes pour l'achat de 4 pneus pour la rétrocaveuse.

ADOPTION : 4 POUR

012-01.2016 11.1 AFFECTATION AU SURPLUS ACCUMULÉ – MATIÈRES RÉSIDUELLES

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'affecter au surplus accumulé – matières résiduelles la somme de 21 042,85\$ reçue du Gouvernement du Québec le 25 décembre 2015 quant au programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles.

ADOPTION : 4 POUR

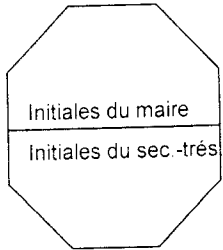
***** 12.1 CONTRIBUTION À DES FINS DE PARCS OU DE TERRAINS DE JEUX – DÉVELOPPEMENT MORIN**

Le sujet est reporté.

***** 12.2 CONTRIBUTION À DES FINS DE PARCS OU DE TERRAINS DE JEUX – DÉVELOPPEMENT IMMEUBLES D.I.G.L.**

Le sujet est reporté.

013-01.2016 12.3 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-191 RÉGISSANT LES NUISANCES QUE CONSTITUENT LES ARMES SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

Monsieur le conseiller Yves Jolin donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption le règlement 2016-191 régissant les nuisances que constituent les armes sur le territoire de la municipalité.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil municipal.

ADOPTION : 4 POUR

014-01.2016 13.1 CONTRAT DE TRAVAIL DE L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN LOISIRS

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle et adopté à l'unanimité des conseillers d'accepter les termes de l'entente convenue avec l'agent de développement en loisirs, telle que présentée aux membres du conseil municipal ;

ET d'autoriser Messieurs les conseillers Gérard Messier et Adam Rousseau à signer cette entente valide pour l'année 2016.

ADOPTION : 4 POUR

015-01.2016 13.2 ACCEPTATION DES FRAIS - TOITURE DU BÂTIMENT DE LA PATINOIRE

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la facture 0419 de Toitures Morneau quant aux travaux effectués pour la réfection de la toiture du bâtiment de la patinoire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement de cette facture au montant de 3 104,33\$ incluant taxes à Toitures Morneau quant aux travaux effectués pour la réfection de la toiture du bâtiment de la patinoire ;

ET QUE cette dépense soit assumée par le surplus accumulé non affecté.

ADOPTION : 4 POUR

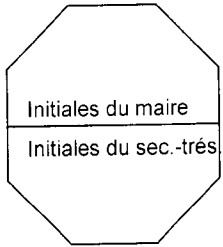
016-01.2016 13.3 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-192 DÉCRÉTANT LES COÛTS D'INSCRIPTION DU SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE

Monsieur le conseiller Gérard Messier donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption le règlement 2016-192 décrétant les coûts d'inscription du service d'animation estivale.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil municipal.

ADOPTION : 4 POUR

017-01.2016 13.4 AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION DU RÈGLEMENT 2016-193 DÉCRÉTANT LES COÛTS RELIÉS AU SERVICE DE GARDE DU SERVICE D'ANIMATION ESTIVALE



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

Madame la conseillère Manon Jolin donne avis de motion qu'à une prochaine séance, sera présenté pour adoption le règlement 2016-193 décrétant les coûts reliés au service de garde du service d'animation estivale.

Dispense de lecture du règlement est donnée et le projet est remis à tous les membres du conseil municipal.

ADOPTION : 4 POUR

018-01.2016 13.5 PLAISIRS D'HIVER

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a annoncé sa participation à Plaisirs d'hiver où différentes activités sont prévues les 26, 27 et 28 février 2016, lesquelles sont organisées par l'agent de développement en loisirs en collaboration avec le comité de l'OTJ ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier et adopté à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense n'excédant pas 2 000,00\$ pour Plaisirs d'hiver, laquelle dépense est prévue au Budget 2016 ;

QUE la nouvelle activité « Punch Show » du 28 février 2016 s'autofinance ;

QUE la municipalité autorise la location à titre gratuit du centre communautaire France-Gagnon-Laprade pour l'activité du « Punch Show » du 28 février 2016;

QUE la municipalité assume les frais pour l'entretien ménager ;

QUE la municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton appuie et recommande l'émission du permis de boisson auprès de la Régie des Alcools, des courses et des jeux concernant les activités de Plaisirs d'hiver du 26 au 27 février 2016, lesquelles activités auront lieu sur le terrain de l'école primaire de l'Arc-en-Ciel ;

ET QUE copie de cette résolution soit transmise au gestionnaire du centre communautaire France-Gagnon-Laprade.

ADOPTION : 4 POUR

13.6 ADOPTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE

Le sujet est reporté.

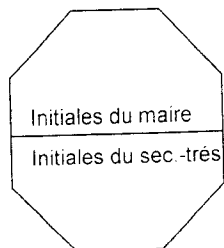
COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

COMPTES A PAYER DU 08 DÉCEMBRE 2015 AU 11 JANVIER 2016

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201500820 (C)	4034		2015-12-18	51	BELL MOBILITE	419,68 \$
201500821 (I)	4035		2015-12-31	37	HYDRO-QUEBEC	2 650,35 \$
Total des chèques émis						3 070,03 \$

COMPTES A PAYER DE 2015

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201500822 (I)	4043		2015-12-31	30	DEPANNEUR RENALD MORIN	477,75 \$
201500823 (I)	4049		2015-12-31	34	FEDERATION QUEBECOISE MUNICIPALITES	22,74 \$
201500824 (I)	4056		2015-12-31	37	HYDRO-QUEBEC	1 328,14 \$
201500825 (I)	4069		2015-12-31	42	PIECES D'AUTO BILODEAU INC.	67,77 \$

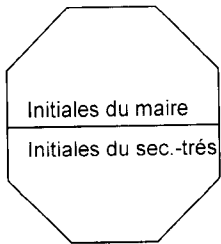


Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

201500826 (I)	4077	2015-12-31	44	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	687,74 \$
201500827 (I)	4080	2015-12-31	53	SUPERIEUR PROPANE INC.	1 518,54 \$
201500828 (I)	4042	2015-12-31	59	COOP DES CANTONS, COOPERATIVE AG.	171,69 \$
201500829 (I)	4040	2015-12-31	89	CMP MAYER INC.	883,31 \$
201500830 (I)	4075	2015-12-31	116	ROTISSERIE EXPRESS INC.	50,11 \$
201500831 (I)	4089	2015-12-31	147	VITRERIE ST-FRANCOIS	2 353,29 \$
201500832 (I)	4078	2015-12-31	151	SOCAN (SOCIETE AUTEURS)	204,10 \$
201500833 (I)	4047	2015-12-31	167	EXCAVATION R. TOULOUSE & FILS INC.	3 467,10 \$
201500834 (I)	4060	2015-12-31	229	J. ANCTIL INC.	142,57 \$
201500835 (I)	4051	2015-12-31	275	FONDS INFORMATION sur le territoire	36,00 \$
201500836 (I)	4073	2015-12-31	276	REVENU DU Canada	3 992,38 \$
201500837 (I)	4072	2015-12-31	277	REGIMES DE RETRAITE ET ASS. QUÉBEC	366,64 \$
201500838 (I)	4074	2015-12-31	278	REVENU DU QUEBEC	11 013,84 \$
201500839 (I)	4050	2015-12-31	280	FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	276,96 \$
201500840 (I)	4076	2015-12-31	300	SANI ESTRIE INC.	5 488,94 \$
201500841 (I)	4037	2015-12-31	306	ARÉO-FEU	1 278,40 \$
201500842 (I)	4053	2015-12-31	359	GENERAL BEARING SERVICE	125,83 \$
201500843 (I)	4054	2015-12-31	391	GENERATRICE DRUMMOND	270,08 \$
201500844 (I)	4070	2015-12-31	473	PLOMBERIE ANDRE MAURICE	140,65 \$
201500845 (I)	4068	2015-12-31	484	PETROLES COULOMBE ET FILS INC.	3 439,28 \$
201500846 (I)	4052	2015-12-31	501	GAGNE RAYMOND	764,58 \$
201500847 (I)	4082	2015-12-31	502	SYNDICAT CANADIEN FONCTION PUBLIQUE	405,58 \$
201500848 (I)	4086	2015-12-31	506	UAP INC.	235,94 \$
201500849 (I)	4063	2015-12-31	536	MEGABURO	569,29 \$
201500850 (I)	4058	2015-12-31	575	IN-FO.CA	146,02 \$
201500851 (I)	4064	2015-12-31	640	MOMO SPORTS SHERBROOKE	498,99 \$
201500852 (I)	4066	2015-12-31	717	OUELLET SUZANNE	437,28 \$
201500853 (I)	4062	2015-12-31	723	MARCHE ST-FRANCOIS	371,06 \$
201500854 (I)	4038	2015-12-31	827	BLAIN ANDRÉ	630,00 \$
201500855 (I)	4048	2015-12-31	854	EXCAVATION ROULEAU INC.	4 732,48 \$
201500856 (I)	4041	2015-12-31	858	COMMISSION SCOLAIRE DES TROIS-LACS	1 950,04 \$
201500857 (I)	4084	2015-12-31	879	TECHNOLOGIES CDWARE INC.	82,61 \$
201500858 (I)	4087	2015-12-31	893	VALEURS MOBILIÈRES DESJARDINS	383,39 \$
201500859 (I)	4039	2015-12-31	907	CENTRE MECANIQUE WINDSOR	340,14 \$
201500860 (I)	4088	2015-12-31	921	VALORIS -	19 243,28 \$
201500861 (I)	4071	2015-12-31	945	PRAXAIR CANADA INC.	63,60 \$
201500862 (I)	4044	2015-12-31	965	DUPUIS MARYSE	71,75 \$
201500863 (I)	4067	2015-12-31	977	PELLISSIER RAYMOND	288,42 \$
201500864 (I)	4057	2015-12-31	998	INDUSTRIELLE ALLIANCE	2 262,68 \$
201500865 (I)	4079	2015-12-31	1034	ST-LAURENT GENEVIEVE	100,00 \$
201500866 (I)	4065	2015-12-31	1051	MONTY SYLVESTRE INC.	712,17 \$
201500867 (I)	4046	2015-12-31	1053	ENVIRONEX	156,26 \$
201500868 (I)	4055	2015-12-31	1064	GONFLABLE.CA INC.	149,47 \$
201500869 (I)	4061	2015-12-31	1065	L'ECOLE BOUTIQUE	38,35 \$
201500870 (I)	4036	2015-12-31	1085	9061-1229 QUEBEC INC.	127,70 \$
201500871 (I)	4081	2015-12-31	1088	SURPLEC INDUSTRIEL INC.	8 686,36 \$
201500872 (I)	4083	2015-12-31	1093	SYNDICAT DES POMPIERS ET POMPIÈRES	1 386,59 \$
201500873 (I)	4059	2015-12-31	1094	INTEGRALE ACOUSTIQUE INC.	120,73 \$
201500874 (I)	4045	2015-12-31	1095	ENTREPRISE PLOYARD 2000 INC.	49 795,67 \$
201500875 (I)	4085	2015-12-31	1096	TOITURES MORNEAU	3 104,33 \$
Total des chèques émis					135 638,61 \$

COMPTES A PAYER DE 2016

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N°	Nom	Montant
201600000 (I)	4104		2016-01-12	8	INFOTECH	256,70 \$
201600001 (I)	4110		2016-01-12	20	RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	2 184,53 \$
201600002 (I)	4114		2016-01-12	22	TRANS-APPEL INC.	7 956,96 \$
201600003 (I)	4092		2016-01-12	24	BELL Canada	569,61 \$
201600004 (I)	4096		2016-01-12	73	COMBEQ	373,67 \$
201600005 (I)	4095		2016-01-12	173	CABLE-AXION INC.	344,58 \$
201600006 (I)	4094		2016-01-12	191	BUJOLD STEPHANIE	100,00 \$
201600007 (I)	4101		2016-01-12	201	GREAT WEST	2 934,35 \$



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

201600008 (I)	4091	2016-01-12	222	ACTION-PARTAGE	700,00 \$
201600009 (I)	4102	2016-01-12	308	GRUPE ULTIMA INC.	39 741,00 \$
201600010 (I)	4109	2016-01-12	454	ORIZON MOBILE	162,11 \$
201600011 (I)	4108	2016-01-12	613	MISSIONS COMMUNICATIONS CANADA	2 667,42 \$
201600012 (I)	4090	2016-01-12	775	9207-1547 QUÉBEC INC.	704,23 \$
201600013 (I)	4093	2016-01-12	827	BLAIN ANDRÉ	300,00 \$
201600014 (I)	4113	2016-01-12	828	SOCIETE PROTECTRICE ANIMAUX DE	2 009,32 \$
201600015 (I)	4099	2016-01-12	965	DUPUIS MARYSE	71,75 \$
201600016 (I)	4097	2016-01-12	1005	COMEAU ISABELLE	100,00 \$
201600017 (I)	4106	2016-01-12	1043	LEBRUN GASTON	1 166,67 \$
201600018 (I)	4116	2016-01-12	1044	WOLTERS KLUWER QUEBEC LTEE	451,50 \$
201600019 (I)	4103	2016-01-12	1097	GUILLEMETTE CHANTAL	100,00 \$
201600020 (I)	4112	2016-01-12	1098	ROY JESSICA	100,00 \$
201600021 (I)	4107	2016-01-12	1099	LECLERC CAMILLE	100,00 \$
201600022 (I)	4111	2016-01-12	1100	RAYMOND MARIE-France	100,00 \$
201600023 (I)	4100	2016-01-12	1101	GAGNON MARIE-ÈVE	100,00 \$
201600024 (I)	4115	2016-01-12	1102	VIGNEAULT VERONIQUE	100,00 \$
201600025 (I)	4098	2016-01-12	1103	COTE ANNE-MARIE	100,00 \$
201600026 (I)	4105	2016-01-12	1104	LAFAILLE JOSEE	100,00 \$

Total des chèques émis

63 594,40 \$

SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0001 19 587.60\$
SALAIRES PAYÉS – 1077488618-RP-0002 19 066.84\$

019-01.2016 14.0 COMPTES SOUMIS POUR APPROBATION

CONSIDÉRANT QUE chacun des membres du conseil a pris connaissance de la liste des comptes à payer en date du 31 décembre 2015 au montant de 135 638,61\$ et celle du 11 janvier 2016 au montant de 63 594,40\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Yvon Larochelle, appuyé par Monsieur le conseiller Gérard Messier à l'unanimité des conseillers que soient adoptés les listes des comptes à payer telles que déposées;

ET QUE la directrice générale soit autorisée à en effectuer le paiement à qui de droit.

ADOPTION : 4 POUR

*** 15.0 AFFAIRES NOUVELLES

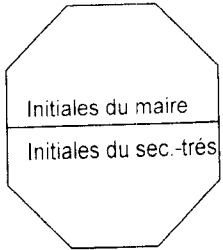
Aucun sujet n'est discuté.

*** 16.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

1^e Monsieur Jean-Marc Ayotte commente l'entente avec la Commission scolaire des Sommets et le Centre communautaire France-Gagnon-Laprade. Monsieur le maire donne des précisions.

2^e Monsieur Jean-Marc Ayotte questionne l'affectation aux matières résiduelles. Monsieur le maire et la directrice générale expliquent le dossier. Des discussions s'en suivent.

3^e Monsieur Jacques Dion questionne le montant à payer «Fonds des pensions alimentaires». La directrice générale explique ce montant.



Procès-verbal du conseil de la Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton

4^e Monsieur Pascal Jolin demande un suivi dans le dossier du fossé du chemin Jolin. Monsieur le maire répond qu'une rencontre est à organiser dans les prochains jours.

5^e Monsieur Kevin Godbout demande s'il peut obtenir des documents inscrits à l'ordre du jour. La directrice générale explique la procédure à suivre.

020-01.2016 17.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame la conseillère Manon Jolin, appuyé par Monsieur le conseiller Yves Jolin et adopté à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h30.

ADOPTION : 4 POUR

Je soussignée, Sylvie Champagne, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie sous mon serment d'office qu'il y a des crédits disponibles pour les résolutions ci-haut mentionnées.

Je soussigné, Claude Sylvain, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et accepte que le fait de signer le procès-verbal est l'équivalent de signer chacune de ces résolutions.

Claude Sylvain, maire

Sylvie Champagne, directrice générale
secrétaire-trésorière